

La fréquentation hôtelière chute de près de la moitié dans la région

En 2020, l'activité touristique a été très fortement freinée par la crise liée à la Covid-19 avec les mesures de restrictions sanitaires et la fermeture d'établissements. L'hôtellerie perd près de la moitié de ses nuitées. Le manque de clientèle étrangère a fortement pesé notamment dans les établissements 4 et 5 étoiles. Le chiffre d'affaires dans l'hôtellerie est en fort recul, en particulier lors des deux confinements. La restauration subit parallèlement une importante baisse d'activité. Ces deux secteurs ont bénéficié de mesures de soutien avec un recours massif à l'activité partielle.

En 2020, 44 % des nuitées hôtelières ont été perdues dans les hôtels de Bourgogne-Franche-Comté ► [figure 1](#). La région a été un peu moins impactée par la crise que la France métropolitaine, qui subit une perte de - 51,5 % de nuitées hôtelières en 2020 par rapport à 2019.

Fréquentation en baisse dans toutes les catégories d'hôtel

Toutes les catégories d'hôtel ont été fortement touchées par la crise sanitaire. Sur l'ensemble de l'année, les hôtels non classés sont les plus impactés avec une baisse de nuitées de 54,1 % ► [figure 2](#). Sur le second semestre, les établissements de très grand confort et de luxe (4 et 5 étoiles) sont les plus fortement touchés. Sur cette période, le nombre de nuitées a diminué de 60 % dans ces hôtels contre - 50 % en moyenne dans les autres catégories. Ils ont pâti de la désaffection des touristes étrangers à partir de l'été, saison pendant laquelle ils représentent une part importante de leur clientèle.

Recul de la fréquentation estivale

Entre le confinement du printemps et celui de la fin d'année, les nuitées hôtelières n'ont pas retrouvé leur niveau de 2019. L'activité estivale a néanmoins été soutenue par une plus forte affluence de la clientèle résidant en France, qui est moins partie à l'étranger. En moyenne, avec - 20 % de nuitées sur les mois de juillet à septembre par rapport à 2019, la région perd moins que le niveau national (- 34,1 %).

Parmi les départements de la région, seul le Jura gagne des nuitées hôtelières ► [figure 3](#). Le Territoire de Belfort, la Côte-d'Or et le Doubs sont les plus perdants.

Davantage d'offre hôtelière sur le deuxième confinement que durant le premier confinement

Les deux périodes de confinement ne se sont pas traduites de la même façon en termes d'ouverture et de fermeture des établissements hôteliers. Seul un quart des hôtels sont restés ouverts pendant les deux confinements.

En avril, les établissements ont massivement fermé, faisant chuter le nombre de chambres offertes dans les hôtels, de 81 % pour s'établir à son plus bas niveau de l'année.

En mai et juin, le nombre de chambres a remonté progressivement pour se rapprocher de son niveau de 2019. Durant le confinement de novembre, les hôtels sont restés davantage ouverts. Le nombre de chambres offertes n'a chuté que de 34 % par rapport au même mois de l'année précédente.

Un chiffre d'affaires annuel réduit de moitié

Sur l'ensemble de l'année, les hôtels de la région ont perdu environ 50 % de leur chiffre d'affaires. Ce recul est un peu moins marqué qu'au niveau national, - 57 %. La région est moins attractive car éloignée des zones très ensoleillées ou des littoraux. Déjà en 2019, elle subissait le repli des étrangers, notamment des Britanniques. Et le confinement et des mesures aux

frontières n'ont fait qu'accentuer le phénomène, tout particulièrement en avril et mai.

Le chiffre d'affaires a accusé alors une baisse de 90 % par rapport à l'année passée en Bourgogne-Franche-Comté comme dans l'ensemble de la France. ► [figure 4](#).

La reprise est ensuite graduelle, et plus rapide dans la région qu'en moyenne nationale. Aussi, 83 % des hôtels étaient ouverts en juin et pratiquement tous fonctionnaient en juillet et en août. Le chiffre d'affaires total est reparti à la hausse mais restait en août 7 % en deçà de celui observé l'année passée. Lors du deuxième confinement, bien que les déplacements professionnels restaient possibles, la baisse du chiffre d'affaires des hôtels est tout de même de plus de 60 % en novembre et décembre. L'activité dans la restauration, très liée à celle de l'hôtellerie, a suivi les mêmes tendances.

Un recours massif à l'activité partielle pour soutenir le secteur

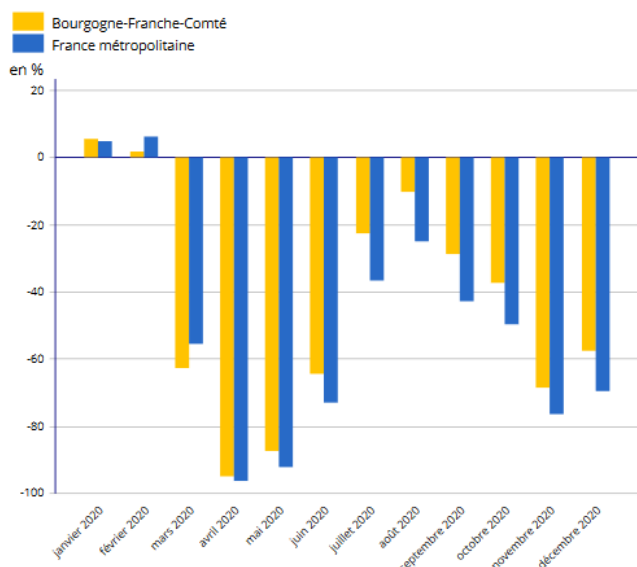
La perte d'activité a eu un fort impact sur les salariés de l'hébergement-restauration. Dès le mois de mars, 30 % des salariés de ce secteur ont bénéficié des mesures d'activité partielle ► [figure 5](#). C'est en avril et en mai que la mesure fut la plus sollicitée, aidant environ 70 % des salariés. La proportion a ensuite décroché, à 30 % en juin et 7 % en août, pour remonter à 60 % en novembre et décembre. ●

Auteur :
Xavier Tribout (Insee)

► Pour en savoir plus

- Tribout X., « Saison d'été 2019 : fréquentation en hausse dans les campings de Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 92, novembre 2019.

► 1. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels par rapport au même mois de 2019



Source : Insee en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme (CRT)

► 3. Nombre de nuitées dans les hôtels par département en juillet, août et septembre (3^e trimestre - T3)

	Nombre de nuitées dans les hôtels en juillet, août et septembre (T3)			Part de nuitées effectuées en juillet, août et septembre (T3) par une clientèle non résidente
	2020 T3 (milliers)	Évolution 2020 T3 / 2019 T3	Évolution annuelle moyenne 2019 T3 / 2014 T3 ¹	
Côte-d'Or	635	-25,5	0,7	35,8
Doubs	262	-21,4	2,7	18,4
Jura	193	4,6	0,3	14,0
Nièvre	121	-7,6	-0,5	11,2
Haute-Saône	35	-18,5	-1,2	10,6
Saône-et-Loire	408	-17,2	0,1	24,1
Yonne	184	-20,9	0,0	14,1
Territoire de Belfort	49	-46,0	4,2	17,1
Bourgogne-Franche-Comté	1 886	-20,0	0,8	23,9
France entière	45 960	-34,1	1,1	16,4

¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même lors des troisièmes trimestres de chaque année de la période considérée.
Source : Insee en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme (CRT)

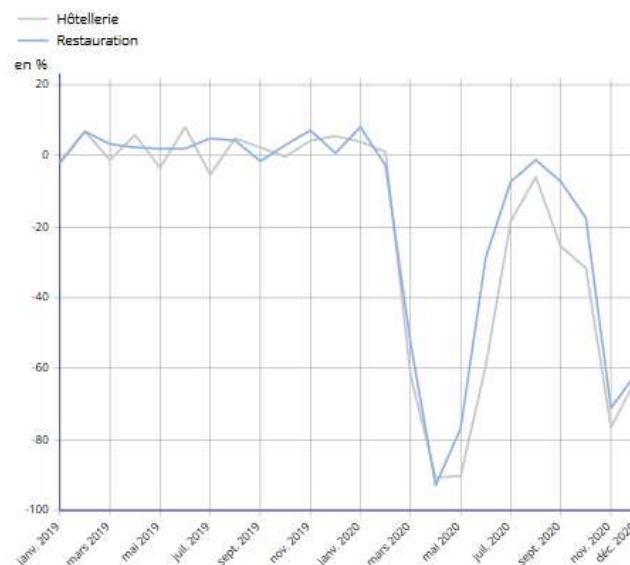
► 2. Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2020 (milliers)		Évolution 2020/2019 (%)	
	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 239	25 460	-35,8	-46,3
3 étoiles	1 722	40 192	-45,4	-50,2
4-5 étoiles	553	24 095	-43,9	-59,1
Non classés	497	14 437	-54,1	-47,7
Total	4 010	104 184	-43,9	-51,5

Note : données définitives.

Source : Insee en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme (CRT)

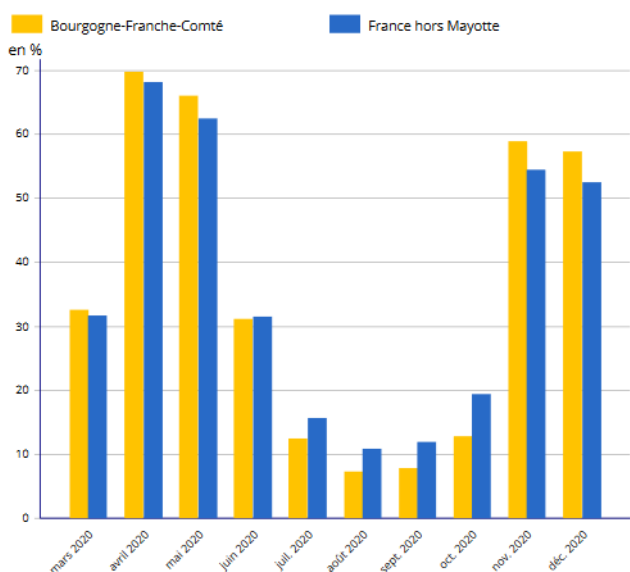
► 4. Évolution du chiffre d'affaires par rapport au même mois de l'année précédente en Bourgogne-Franche-Comté



Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2020, dont l'activité principale n'a pas bougé durant cette période.

Sources : DGFiP, Insee

► 5. Part des salariés du secteur hébergement-restauration en situation d'activité partielle



Avertissement : données arrêtées au 8 mars 2021.

Source : DSN